

Fiche témoignage 8

Page 1/4

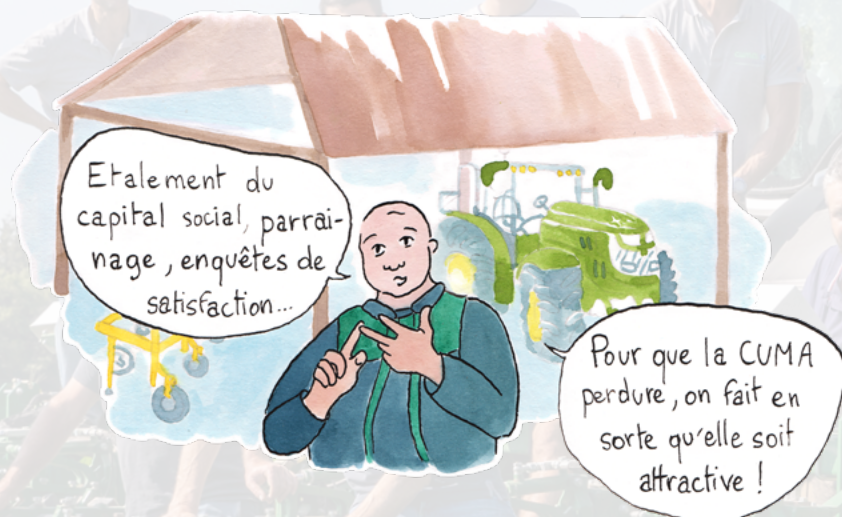
La CUMA ADOUR ARMAGNAC, une CUMA qui évolue dans ses activités et dans son organisation en fonction de ses membres

Description du collectif :

La CUMA Adour Armagnac est un collectif constitué depuis 1996, initialement la création est née d'un besoin d'une mécanisation performante des exploitations. Mais la volonté du collectif s'appuyait également sur un besoin de partager au-delà de la machine et d'avoir un espace d'échange, de communication et d'entraide entre ses membres. La CUMA est un lien pour donner du sens à son métier.

Le départ à la retraite envisagé d'un des adhérents (important utilisateur de la CUMA) a mis en lumière la volonté du collectif de s'interroger sur le manque de renouvellement générationnel au sein du groupe et la nécessité de prendre en main cette problématique de transmission.

Les changements et mouvements sont liés à un besoin d'attractivité plus fort de la CUMA.



Activités :

La CUMA Adour Armagnac apporte des services aux exploitations adhérentes en termes de mécanisation, d'amélioration des pratiques (conditions de travail et environnement) et de partage de la main d'œuvre.

Composition :

La CUMA Adour Armagnac est composée d'une centaine d'adhérent.es.

Les adhérent.es ont des productions et activités différentes :

- Production de grandes cultures (maïs, semences, légumes plein champs, céréales...)
- Semis, traitement épandage, récolte, travail du sol, transport
- Elevage (canards, bovins lait et viande)

Foncier :

Pas de foncier - la CUMA a construit toutefois 2 hangars en 2015 et 2023.

Histoire :

1996 : création de la CUMA Castandet

2001 : développement de la CUMA avec le 1er groupe tracteur

2005 et 2011 : création de 2 groupes tracteurs supplémentaires

2020 : reprise de la présidence par un « jeune » (développement des échanges par SMS, moins de rencontre physique...)

2020 : arrivée d'une secrétaire

2022 : la CUMA Castandet et le Vignau (commune limitrophe) fusionnent.

2023 - En cours : le nombre d'adhérent.es reste globalement stable suite à la fusion, quelques mouvements via des reprises familiales. Développement de cultures contractuelles grâce au développement de la CUMA. Développement du bio par plusieurs adhérent.es. Déploiement de nouvelles techniques de travail : matériel innovant.

Collectif CUMA : combinaison de plusieurs statuts

Lors des questions de renouvellement et de transmission, la CUMA a été accompagnée par la fédération départementale. Le service juridique de la FNCUMA est également un appui et une source d'information pour appuyer les CUMA. Le statut collectif CUMA est un atout indéniable. Toutefois, il n'apporte pas d'avantage spécifique à ses adhérent.es lors de transmission.

Les adhérent.es de la CUMA ont des statuts multiples : GAEC, EARL, SCEA, exploitation individuelle...



Faciliter l'intégration de nouveaux.elles adhérent.es et responsables

Plusieurs adhérent.es ayant un fort volume d'activités partent bientôt à la retraite. Le collectif est conscient de l'importance de renouveler ses membres. Lors de la reprise d'une exploitation, le.la repreneur.euse n'a pas obligation de reprendre les parts sociales de la CUMA. Cela constitue un risque pour la CUMA.

Il a été mis en place des mesures pour faciliter l'accès à la CUMA. Par exemple, lors de l'arrivée : il y a un étalement du capital social sur 3 ans. En cas de sortie, il y a le remboursement du capital social à la demande de l'adhérent.e. En cas de bénéfices, la réserve est dédiée au développement de la CUMA et à sa pérennité.

Lors de l'arrivée d'un.e nouvel.le adhérent.e, un parrainage non formel par un.e autre adhérent.e est mis en place. L'information sur le fonctionnement de la CUMA et la distribution du règlement intérieur et des principales règles de fonctionnement de la CUMA permettent à la personne qui adhère de s'intégrer rapidement.

Le renouvellement des administrateur.trices a conduit à une dynamisation du fonctionnement de la CUMA : le nouveau président, un jeune agriculteur, développe l'utilisation d'outils numériques.



Quel avenir pour la CUMA? Attractivité : un sujet majeur

Plus que jamais, le rôle de la coopérative en agriculture est celui de faciliter l'émancipation et l'autonomie de ses adhérent.es. La CUMA a pris part à des projets et à la gestion des enjeux de son territoire, comme par exemple, la qualité de l'eau (projet d'agrivoltaïsme Patav).

La crainte d'une perte d'activités liée au départ d'adhérent.es incite les membres de la CUMA à se préoccuper du sujet : le questionnement sur le renouvellement du CA, la répartition des tâches... Des enquêtes de satisfaction et du besoin des adhérent.es sont réalisées de manière régulière.

Être attractif est un enjeu fort et cela passe par des projets mais également par les modalités de gouvernance.



Gouvernance : une répartition organisée et un renouvellement à (encore plus) anticiper

Plusieurs dispositifs sont déployés pour assurer ce renouvellement (un livret de bord, une phase « administrateur.trice stagiaire »...). Des commissions ont été constituées. Elles sont composées d'adhérent.es référent.es, de responsables de matériels ou d'activités et d'administrateurs.trices qui participent également à la gouvernance de la CUMA (où le principe un homme/une femme est égal.e à une voix est appliqué).

Le changement de génération a occasionné un changement dans le fonctionnement, plus de réactivité et moins de réunions. C'est une dynamique nouvelle pour la CUMA. Sa taille implique de clarifier et de respecter le rôle des un.es et des autres.

Les tâches et les rôles sont bien identifiés. La fusion des CUMA a permis une réorganisation des responsabilités. Sur son secteur, chaque agriculteur.trice est responsable d'un outil. La répartition permet que chacun.e puisse concilier les impératifs privés et professionnels.

Toutefois, ce renouvellement pourrait être davantage anticipé indique un des adhérent.es. Dans le cadre du programme RECOLTERA et de la sollicitation de la FDCUMA, la CUMA a envoyé un courrier à l'ensemble des adhérent.es pour les informer de l'intérêt que porte le Conseil d'Administration à l'avenir des fermes des adhérent.es pour notamment anticiper de potentiels départs.

La CUMA souhaite mettre en avant auprès des adhérent.es son ouverture à aborder les futurs départs au sein du CA ou du bureau. Le sujet de la transmission reste cependant tabou et difficile à aborder.

Illustrations : © Coline Gwinner

Photos : © Photo Frederic Maligne Castandet – CUMA Adour Armagnac